



**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2019**  
**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2019**  
**RIUNIONE DI 26 È 27 DI SETTEMBRE DI U 2019**  
**REUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2019**

2019/O2/081

*Question déposée M. par Antoine POLI  
Au nom du groupe « Andà per dumane »*

**Objet : Fonctionnement de la Chambre des Territoires.**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse,

Lors de la session des 28 et 29 mars 2018 j'ai déposé une motion concernant le déneigement des routes communales.

Cette motion a été transmise à la Chambre des Territoires et a été le premier rapport présenté à celle-ci, ce qui a donné lieu à la création d'une commission de travail qui s'est réunie six fois et dont les travaux ont fait l'objet de quatre décisions en session plénière.

A l'issue de ce processus et après plusieurs saisines du service juridique de la Collectivité de Corse, trois projets de convention ont été rédigés, et des propositions en faveur d'une modification du règlement des aides aux communes, aux intercommunalités et territoires, et le règlement au titre du Schéma d'Aménagement, de Développement et de Protection du Massif Corse ont été émises.

Le 12 février dernier, lors de la session de la chambre des territoires, les conventions ont été validées à l'unanimité des membres présents, mais depuis, les maires n'ont toujours pas été contactés et nous allons bientôt être de nouveau exposé aux épisodes neigeux.

Ce rapport voté il y a maintenant sept mois est déterminant pour de nombreuses communes du rural.

L'idée de cette question n'est pas de critiquer ce qui est accompli en chambre des territoires, au contraire, j'aimerais profiter de ce moment pour saluer le travail fourni par certains élus ainsi que par la secrétaire générale Madame Carine Balli et ses services.

Mais l'arrêt de ce dossier conforte malheureusement les élus qui ne viennent pas siéger dans cette institution ainsi que ceux qui expliquent régulièrement qu'elle n'a aucun intérêt.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse je crois sincèrement dans cette instance et en tant que président de cette commission j'ai travaillé afin de voir aboutir ce dossier si important pour nos communes.

Des travaux de réflexion sur le devenir la chambre des territoires devraient commencer, j'y souscris sur le principe en prenant pour exemple le dossier évoqué, pouvez-vous nous informer de l'état de son traitement ?

Je vous remercie.